

Société « OFFICE PLAST »
SA au capital de 6.242.160 DT
Siège social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB- B.P 156 9070 BEJA
MF: 947962F/A/M/000-RC: B246582006

Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire du 06 Mai 2016

L'an deux mille seize et le **06 Mai** à **09 heures**, les actionnaires de la société OFFICEPLAST.SA, au capital de 6.242.160 dinars, se sont réunis en assemblée générale ordinaire à l'**Hôtel El Mouradi Gammarth** sur convocation du conseil d'administration à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2015 ;
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2015 ;
- 3- Approbation des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015 ;
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2015 ;
- 6- Fixation des jetons de présence ;
- 7- Nomination d'un nouvel administrateur représentant les petits porteurs ;
- 8- Pouvoirs à donner ;
- 9- Question divers.

L'Assemblée a procédé ensuite à la composition de son bureau.

Monsieur Yassine ABID préside la séance en qualité de Président du conseil d'administration. Messieurs Mourad MATMATI et Saif Eddine BEJAOUI représentant de la société ATD SICAR présents et acceptants, sont désignés comme scrutateurs.

Monsieur HIDRI Mohamed Ali est désigné comme secrétaire. Ils ont tous accepté leurs fonctions.

La feuille de présence certifiée conforme par le bureau permet de constater que le quorum est atteint par les actionnaires présents ou représentés à hauteur de 70,38%, ce qui permet à l'Assemblée de délibérer valablement.

Le commissaire aux comptes convoqué par le Président du Conseil est présent.

Le président rappelle que le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2015, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires ont été mis à la disposition des actionnaires 15 jours au moins avant la tenue de l'assemblée et que tous les actionnaires ont été convoqués dans les délais, ce qui est confirmé et approuvé par tous les actionnaires présents ou représentés.

Le président déclare que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire sur tous les points inscrits à l'ordre du jour.

Le président met à la disposition des actionnaires présents et représentés et dépose sur le bureau :

- la feuille de présence,
- les états financiers de la société relatifs à l'exercice clos le 31/12/2015,
- le rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2015,
- les rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

- le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée,

Le président de l'assemblée procède ensuite à la lecture du rapport du conseil relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Puis, le commissaire aux comptes procède à la lecture de son rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 et de son rapport spécial relatif aux conventions réglementées visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Après en avoir délibéré, et personne ne demandant plus la parole, le président met succinctement au vote les résolutions figurant à l'ordre du Jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, approuve celui du conseil ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du CSC approuve les opérations réalisées en 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale donne quitus entier, définitif et sans réserves aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2015 comme suit :

Résultat net de l'exercice 2015	704 965.399
Report à nouveau 2014	<u>104 480.953</u>
Bénéfice Total	809 446.352
Réserve légale	40 472.318
Bénéfice distribuable	768 974.034
Dividendes à distribuer (0,050 DT* 6.242.160 actions)	<u>312 108.000</u>
Report à nouveau 2015	<u>456 866.034</u>

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer la date de distribution des dividendes pour le 25 mai 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale fixe à 2500 DT, le montant net annuel des jetons de présence à allouer à chaque membre du conseil d'administration au titre de l'exercice 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur BOUKHRIS Lamjed en qualité de nouveau membre du conseil d'administration représentant les petits actionnaires, en adjonction aux membres actuellement en fonction pour une durée de trois années qui

prendra fin à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au porteur des originaux ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités réglementaires et légales d'enregistrement, des annonces et de dépôts requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h 30 minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé un procès-verbal signé par le président et le secrétaire.

Le Président

Monsieur ABID YASSINE

Le Secrétaire

Monsieur HIDRI Mohamed Ali

Les Scrutateurs

Monsieur MATMATI MOURAD

Monsieur Saif Eddine BEJAOUI

- Bilan après affectation du résultat : (exprimé en dinars tunisiens)

Actifs

	Notes	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
<u>Actifs non courants</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	AC01	50 504	50 504	-
Moins : Amortissements	AC02	- 46 620	- 38 647	- 7 974
		3 883	11 857	- 7 974
Immobilisations corporelles	AC03	5 886 761	4 783 781	1 102 980
Moins : Amortissements	AC04	- 1 509 980	- 1 107 350	- 402 630
		4 376 781	3 676 431	700 350
Immobilisation financières	AC05	16 630	8 924	7 706
Moins : Provisions	AC06	-	- 1 700	1 700
		16 630	7 224	9 406
Total des actifs immobilisés		4 397 295	3 695 512	701 783
Autres actifs non courants	AC07	355 304	5 000	350 304
Total des actifs non courants		4 752 599	3 700 512	1 052 087
<u>Actifs courants</u>				
Stocks	AC08	4 962 496	3 578 012	1 384 484
Moins : Provisions		-	-	-
		4 962 496	3 578 012	1 384 484
Clients et comptes rattachés	AC10	3 364 075	1 533 953	1 830 122
Moins : Provisions	AC11	- 199 855	- 116 912	- 82 943
		3 164 220	1 417 041	1 747 179
Autres actifs courants	AC12	727 584	856 472	- 128 888
Moins : Provisions	AC13	- 74 347	- 66 001	- 8 345
		653 238	790 471	- 137 233
Liquidités et équivalents de liquidités	AC16	2 657 892	1 362 804	1 295 088
Moins : Provisions		-	-	-
		2 657 892	1 362 804	1 295 088
Total des actifs courants		11 437 845	7 148 327	4 289 517
Total des actifs		16 190 443	10 848 839	5 341 604

Capitaux propres et passifs

	Notes	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION
<u>Capitaux propres</u>				
Capital social	CP01	6 242 160	3 690 000	2 552 160
Réserves	CP02	270 248	196 746	73 502
Autres capitaux propres	CP03	2 845 781	40 079	2 805 701
Résultats reportés	CP04	456 866	136	456 730
				-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		9 815 055	3 926 962	5 888 093
				-
Résultat de l'exercice			660 586	- 660 586
Total des capitaux propres avant affectation		9 815 055	4 587 548	5 227 507
<u>Passifs</u>				
<u>Passifs non courants</u>				
Emprunts	P01	1 636 783	1 905 655	- 268 872
Autres passifs financiers		-	-	-
Provisions	P03	62 458	62 458	-
Total des passifs non courants		1 699 241	1 968 112	- 268 872
<u>Passifs courants</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	P05	1 665 044	1 407 211	257 833
Autres passifs courants	P06	1 177 414	1 502 639	- 325 225
Autres passifs financiers	P07	1 802 147	1 158 732	643 415
Concours bancaires	P08	31 543	224 597	- 193 054
				-
Total des passifs courants		4 676 148	4 293 179	382 969
				-
Total des passifs		6 375 389	6 261 292	114 097
Total des capitaux propres et des passifs		16 190 443	10 848 839	5 341 604

- L'état d'évolution des capitaux propres :

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE 2015

	Capital social	Réserves légales	Subvention d'invest.	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total	Dividendes
Situation au 31/12/2014	3 690 000	196 746	40 080	-	136	660 586	4 587 548	175 184
1. AGO du 30/01/2015								
*Réserves légales		33 029				33 029		
*Dividendes						213 212	213 212	213 212
*Résultats reportés					414 345	414 345		
2. AGE du 06-03-2015								
* Aug. de K par incorp. des résultats reportés	310 000				310 000			
2. AGE du 04-05-2015								
* Aug. de K en numéraire (Intro. Bourse)	2 242 160			2 757 857			5 000 017	
3. Q.part des sub. d'invest. inscrites en RT			- 23 013				23 013	
4. Encaissement Subvention			70 857					
5. Résultat de l'exercice						704 965	704 965	
6. Dividendes distribués								- 314 972
Situation au 31/12/2015	6 242 160	229 776	87 924	2 757 857	104 481	704 965	10 127 163	73 424
Affectation et imputations (AGO du 06/05/2016)		40 472			352 385	704 965	312 108	312 108
augmentation de capital								
Subvention d'investissement								
Résultat de l'exercice								
Situation au 31/12/2016 avant affectation	6 242 160	270 248	87 924	2 757 857	456 866	0	9 815 055	385 532